

APPELS À CANDIDATURES DESIGNERS / CRÉATEURS

Journées Européennes des Métiers d'Art les 6 et 7 avril 2024

Musée de la faïence et de la céramique - 2 au 8 avril 2024

Malicorne-sur-Sarthe, Cité de créateurs et de novateurs

Située entre Le Mans et Angers, au cœur de la Vallée de la Sarthe, la Commune de Malicorne-sur-Sarthe, labellisée Villes et Métiers d'Art est un haut lieu du patrimoine sarthois et connue pour son passé céramique ainsi que pour sa tradition faïencière. Artisans d'art et créateurs sous différentes formes évoluent depuis trois siècles au sein de cette cité.

Le Musée de la faïence et de la céramique, géré par la Communauté de communes du Val de Sarthe, qui expose des collections retraçant l'histoire du geste de l'ajouré fait main, des techniques des différents décors, amorce une évolution pour s'inscrire dans le XXIe siècle en imaginant des espaces de travail dédiés aux créateurs (artisans d'art et designers valorisant de tous types matériaux), au sein des collections. Construire un lieu hybride créatif, tel est l'ambition à terme.

Malicorne-sur-Sarthe

ant
ints
en
et
s.

À l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), qui se dérouleront les 6 et 7 avril 2024, la Cité de Malicorne sera le théâtre d'accueil d'artisans d'art, brodeuses. La broderie sera à l'honneur dans toute la cité avec l'accueil de plus de 50 brodeuses de toute la France (Michèle Rabard, Meilleur Ouvrier de France -MOF-, qui a travaillé pour les maisons de haute couture parisienne, intervient régulièrement à Malicorne pour perpétuer le geste et ce savoir-faire ; elle apporte son expertise à l'événement). Particulièrement, l'enceinte du Musée abritera des designers en création.

L'événement

Le Musée de la faïence et de la céramique souhaite préfigurer son évolution et lance les JEMA 2024 auprès de **designers et d'artistes. À cette occasion, le Musée recherche :**

- Des créateurs qui exposeront leurs œuvres et présenteront leur travail aux visiteurs, lors du weekend du 6 et 7 avril 2024.
- Des créateurs qui participeront à une résidence collaborative du 2 au 8 avril 2024. Lors de cette résidence, les designers disposeront des espaces du Musée, de matériel (Cf. conditions générales). Ils interagiront avec les visiteurs lors du week-end des 6 et 7 avril 2024.

Les candidats seront sélectionnés par un jury réunissant des professionnels évoluant dans le monde de l'artisanat, du design et de l'art contemporain accompagné d'un designer conseil.

Profil

Ces appels à candidatures s'adressent aux designers/artistes professionnels, dont la démarche artistique, de création met en avant :

- Des techniques innovantes d'entrelacement de matières, de broderie, de tissage ;
- Des mediums et matériaux variés (cuir, art urbain, céramique, verre, végétal, alimentaire...).

Sont éligibles à ces appels à candidatures :

- Les désigners/créateurs en mesure d'intéragir avec le public en présentant leur démarche artistique et.ou en proposant un atelier créatif aux visiteurs ;
- Les personnes relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N° SIRET, Maison des Artistes...).









APPELS À CANDIDATURES DESIGNERS / CRÉATEURS

Journées Européennes des Métiers d'Art les 6 et 7 avril 2024

CONDITIONS GÉNÉRALES



Conditions financières

- 1. Pour les créateurs exposant leurs œuvres et interagissant avec les visiteurs les 6 et 7 avril 2024
- Enveloppe de **150 €/créateur**
- 2. Pour les créateurs en résidence collaborative du 2 au 8 avril 2024
- Enveloppe de **390 €/créateur**

Moyens mis à disposition

- Pour les créateurs exposant leurs œuvres et interagissant avec les visiteurs : les repas (déjeuners des 6 et 7 avril/dîner du 6 avril) et le logement (nuit du 6 au 7 avril) seront pris en charge.
- Pour les créateurs en résidence collaborative du 2 au 8 avril 2024 : le logement (nuits du 2 au 8 avril inclus) et les repas (déjeuners des 6 et 7 avril/dîner du 6 avril) seront pris en charge.
- Espaces et fluides à disposition dans l'enceinte du Musée.
- Matériel mis à disposition : établis, tables à dessins, caissons de rangement, ponceuse, perceuse, outils de potier, tours de potier et un four électrique de potier.
- Soutien logistique possible : s'il y a lieu, préciser les attendus.

Le dossier de candidature comprendra :

- Le projet d'exposition et/ou de résidence collective du créateur (possibilité de candidater aux 2 étant précisé que le jury évaluera la pertinence entre l'exposition ou la résidence collective),
- Attestation d'affiliation à la maison des artistes ou n° de SIRET ou SIREN pour les associations,
- Attestation d'assurance responsabilité civile au tiers,
- Un curriculum vitae,
- Des visuels (photos, croquis,...), portfolio présentant les travaux réalisés antérieurement.
- Une présentation motivée de la candidature (écrite et graphique) répondant aux objectifs du présent appel à candidatures, et précisant si souhait de présence uniquement le week-end des 6 et 7 avril 2024 ou si souhait de résidence du 2 au 8 avril 2024,
- Les matériaux utilisés et techniques faisant appel aux techniques innovantes d'entrelacement, de tissage, broderie des matières,
- Les matériels utiles que le candidat utilisera/amènera (préciser notamment les besoins en électricité),
- L'espace dont le candidat aura besoin.

Dossier à envoyer par mail au plus tard le 31/10/2023 à l'adresse : mediation.evenementiel@cc-valdesarthe.fr